



**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR
L'ANNÉE 2020**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE,
QUE :

Lors de la séance ordinaire du 11 mai 2021, il sera déposé le rapport financier et le rapport de
l'auditeur préparés pour l'année 2020 en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec*
(RLRQ, chapitre C-27.1).

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* précité.

Donné à Joliette, le 5 mai 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière